



COMMISSION DE SURVEILLANCE  
DU MARCHÉ FINANCIER  
DE L'AFRIQUE CENTRALE

## COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA REUNION ORDINAIRE DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE (COSUMAF) DU 23 FEVRIER 2016 A MALABO *OM*

La Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) s'est réunie en session ordinaire le mardi 23 février 2016 à Malabo, République de Guinée Equatoriale, dans les locaux de l'Hôtel HILTON, sous la présidence de Monsieur **Rafael TUNG NSUE**, son Président.

Au cours de cette session, le Collège de la COSUMAF a pris acte des conclusions et recommandations issues du rapport de l'étude réalisée par le Cabinet Roland Berger portant sur le potentiel du Marché Financier de l'Afrique Centrale et mesures d'accompagnement.

Il s'est félicité de l'organisation, sous le haut patronage de SE, Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale et Président en exercice de la CEMAC, de l'organisation, les 24 et 25 février 2015 à Malabo, du forum sur le développement du Marché Financier de l'Afrique Centrale.

Le Collège de la COSUMAF a adopté les comptes annuels 2015 de son institution et au vu du rapport du Commissaire aux comptes, a donné quitus au Président de la COSUMAF pour sa gestion.

Examinant la demande d'emprunt obligataire par Appel Public à l'Epargne de la société ECAIR d'un montant de 60 milliards de FCFA sur le Marché Financier Régional, la Commission a décidé d'octroyer un visa pour ladite opération.

Le Collège de la COSUMAF a en outre agréé la société **ATTIJARI SECURITIES CENTRAL AFRICA (ASCA)** en qualité de Société de Bourse intervenant sur le Marché Financier de l'Afrique Centrale ainsi que son Directeur Général comme dirigeant de la société. *OM*

Fait à Libreville, le 23 février 2016

Pour la COSUMAF,

Le Président

*Rafael Tung Nsue*  
Rafael TUNG NSUE

COMMISSION DE SURVEILLANCE  
DU MARCHÉ FINANCIER  
DE L'AFRIQUE CENTRALE  
Tél.: +241 01.74.75.91  
B.P. 1724 Libreville - GABON